

Rédacteurs invités :

Fabienne Bornard (INSEEC Alpes-Savoie),
Didier Chabaud (Université d'Avignon),
Etienne St-Jean (Université du Québec à Trois Rivières),
Caroline Verzat (Novancia)

L'accompagnement entrepreneurial est, en France comme ailleurs, sous les feux de l'actualité. Actualité politique et institutionnelle, le thème étant à la fois traité dans les Assises de l'entrepreneuriat et au cœur du récent rapport de la Cour des Comptes sur « *les dispositifs de soutien à la création d'entreprises* » (2013)¹. Encore réservé à une minorité de projets (10% à 30%), l'accompagnement ressort comme l'un des dispositifs centraux de ce rapport. Il faut dire que celui-ci « *a l'impact le plus fort sur la pérennité des jeunes entreprises* »², aussi « *l'accompagnement dans la durée de tous les entrepreneurs* » doit être l'un des axes majeurs de la politique publique. Pour autant, si la perception est favorable, « (l'accompagnement) *devrait être considérablement développé, en veillant à la qualité des prestations d'accompagnement et à la professionnalisation des équipes. Le dispositif d'accompagnement d'un créateur devant être unique et bien identifié, sa généralisation passe par une meilleure coordination entre financeurs et opérateurs de l'accompagnement. Les stratégies régionales définies conjointement par les collectivités et l'État devraient permettre cette coordination* ». Il en est de même au Québec, où la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, déposée en novembre 2011, place l'accompagnement au cœur des actions du gouvernement, via de l'accompagnement au sein des structures éducatives, un meilleur soutien aux différentes étapes de vie de l'entreprise et pour certaines clientèles particulières ainsi que la mise sur pied de plans d'action régionaux pour mieux coordonner localement les ressources et structures d'accompagnement.

Au total, il est intéressant de noter la diversité des chantiers, mais aussi la façon dont ceux-ci sont en phase (ou en décalage) avec des interrogations récentes – ou plus anciennes – de la littérature. Celle-ci s'est fortement développée ces dernières années, dans le monde

¹ <http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Les-dispositifs-de-soutien-a-la-creation-d-entreprises>.

² Les citations sont extraites de l'allocation du Premier Président de la Cour des comptes, Didier Migaud : http://www.ccomptes.fr/content/download/53478/1418596/version/1/file/20130214_discours_dispositifs_soutien_creation_en_treprises.pdf.

francophone, comme anglophone, au point qu'il soit possible d'évoquer « *l'émergence d'un nouveau champ de recherche* » dans un numéro de Gestion 2 000 (Chabaud, Messeghem et Sammut, 2010). Il est alors important de chercher à préciser encore les « *mythes et réalités de l'accompagnement* », pour reprendre le titre du dossier consacré par l'Expansion Entrepreneuriat à cette question (2009), et à renforcer le dialogue entre les praticiens et les chercheurs sur l'accompagnement.

A cette fin, nous souhaiterions, dans ce dossier d'*Entreprendre & Innover*, permettre d'approfondir les connaissances, mais aussi les débats sur les enjeux et les pratiques de l'accompagnement. Pour cela de nombreux thèmes sont possibles, parmi lesquels ceux relatifs :

- au(x) **métier(s)** de l'accompagnement : quelles compétences, et incitations pour les accompagnateurs ? Quels outils de gestion utiliser ? Quelles méthodes développer qui tiennent mieux compte des processus de décision et d'action propres aux entrepreneurs (bricolage, effectuation, apprentissage expérientiel, etc.) ? Quelles formations et/ou dispositifs de supervision proposer aux accompagnateurs pour progresser ?
- aux **formes et structures** d'accompagnement : quelles performances dans l'accompagnement ? Quelle diversité de pratiques ? Quels modèles d'affaires ?
- aux politiques publiques, à la **gouvernance** et d'éco-système de l'accompagnement : quelle articulation entre politique locale et nationale, mais aussi quelle coordination dans l'intervention des divers acteurs de l'accompagnement ? Quelles politiques publiques ? Quelles leçons tirer des expériences internationales ?
- à l'information et à la **communication** avec les créateurs, repreneurs ou intrapreneurs, afin de permettre à chacun d'accéder à des formes d'accompagnement et à des structures idoines en fonction de la variété de leurs besoins, et de vaincre les réticences.

Conformément à l'esprit de la revue, le dossier se veut un espace de débat et de dialogue entre chercheurs et praticiens. Les contributions attendues devront présenter dans un style clair et lisible des analyses stimulantes et des points de vue originaux, solidement étayés, susceptibles d'être utiles à toutes les parties prenantes. Il est impératif de conclure par des implications pratiques.

Soumissions

Les propositions d'articles, par des chercheurs et/ou des praticiens, doivent être adressées sous format word (.doc ou .docx) avant le 29 Novembre 2013, par mail à :
etienne.st-jean@uqtr.ca

Elles doivent respecter les consignes aux auteurs disponibles sur le site de la revue *Entreprendre & Innover* :

<http://revueentreprendreinnover.files.wordpress.com/2011/05/consignes-aux-auteurs-entreprendre-et-innover-19-oct-2012.pdf>

Les textes feront l'objet d'une évaluation en double aveugle.